

entrent en scène, vu que l'acquisition des deux langues officielles est autant une question d'aptitude à les acquérir qu'une question de facilités, de mariage mixte, de nécessité, et ainsi de suite.

Le tableau 18 compare les pourcentages de la population rurale et urbaine du Canada parlant les deux langues officielles ou aucune des deux, classifiée par sexe et âge en 1931.

18.—Pourcentages de la population parlant les deux langues officielles ou aucune des deux, par groupe quinquennal d'âge et par sexe, rurale et urbaine, Canada, 1931.

Groupe d'âges.	Pourcentage parlant le français et l'anglais.				Pourcentage ne parlant aucune des deux langues.			
	Hommes.		Femmes.		Hommes.		Femmes.	
	Ruraux.	Urbains.	Rurales.	Urbaines.	Ruraux.	Urbains.	Rurales.	Urbaines.
5-9.....	4-78	7-69	4-87	7-62	4-28	0-53	4-30	0-52
10-14.....	7-49	14-72	7-67	14-39	1-07	0-09	1-00	0-06
15-19.....	10-10	21-96	10-40	19-83	1-00	0-16	1-26	0-26
20-24.....	12-24	25-58	11-15	20-57	1-71	0-59	2-77	1-05
25-29.....	12-32	25-23	10-24	19-95	2-92	1-98	4-56	1-63
30-34.....	12-67	24-77	9-58	18-55	3-15	2-02	4-44	1-43
35-39.....	12-77	23-63	9-23	16-74	2-36	1-72	4-46	1-11
40-44.....	12-18	21-14	8-76	15-60	2-14	1-86	4-29	0-93
45-49.....	11-92	19-42	8-65	14-35	2-09	1-83	4-51	0-91
50-54.....	11-98	19-20	8-10	13-69	2-32	1-60	4-68	0-84
55-59.....	12-89	19-63	8-48	13-63	2-43	1-52	4-74	0-92
60-64.....	12-15	18-75	7-59	12-11	3-08	1-37	5-33	1-13
65-69.....	12-10	18-59	7-13	11-52	3-35	1-08	5-76	1-24
70-74.....	11-67	17-27	6-74	10-20	3-89	1-08	6-24	1-29
75-79.....	11-62	16-31	6-31	9-86	4-00	1-11	5-15	1-30
80-84.....	11-66	15-32	5-81	9-70	4-12	0-96	5-82	1-04
85-89.....	11-67	14-89	5-93	8-25	4-34	1-23	5-83	1-24
90-94.....	13-93	15-72	6-40	9-21	5-20	1-28	8-91	1-52
95-99.....	14-68	21-21	5-26	10-51	7-54	1-82	13-95	1-81
100 ou plus.....	12-24	16-00	8-62	12-90	30-61	8-00	27-59	12-90
Non indiqué.....	6-29	8-81	4-61	14-04	16-33	1-28	19-51	0-72

Langue maternelle.—A la page 127 de l'Annuaire de 1936 on trouve un tableau des langues maternelles de la population totale du Canada, par province.

Section 10.—Population rurale et urbaine.

Pour les fins de recensement, les populations des cités, villes et villages constitués en municipalités sont classifiées comme urbaines et celles des autres localités comme rurales. Ainsi, la différence entre les deux catégories est une distinction de status légal provincial et non pas de volume ou chiffre de population habitant un territoire défini. Comme les lois des diverses provinces diffèrent les unes des autres au point de vue de la population requise pour l'incorporation d'une localité en municipalité urbaine, la ligne entre ce qui constitue, d'une part, une population urbaine et, de l'autre, une population rurale n'est pas uniforme par tout le Dominion, autant qu'il s'agit d'agglomérations comparables les unes aux autres. Dans la Saskatchewan, par exemple, il suffit qu'un district de 640 acres ou moins ait une population de 50 âmes pour avoir droit d'être incorporé en village, alors que dans l'Ontario un village ne peut être érigé comme tel à moins d'avoir une superficie de 500 acres habitées par 750 personnes.

Un tableau publié à la page 149 de l'Annuaire de 1934-35 donne la population rurale et urbaine, par sexe et province, et divise les centres urbains formés en corporation en deux groupes, savoir, de moins de 1,000 habitants, de 1,000 et plus, ce qui permet d'établir une comparaison plus étroite que celle du tableau 19. La population des centres urbains ayant moins d'un mille habitants accuse une diminution dans tout le Canada, mais accuse une augmentation dans les provinces de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie Britannique. Dans